

DESCRIPTION DES BIENS

COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT

(quatrième division)

Dans un complexe immobilier à appartements multiples avec garages, dénommé « Résidence Poitou », sis **avenue Henri Pauwels, numéro 33**, érigé sur un terrain cadastré suivant titre et extrait récent de la matrice cadastrale section C numéro 299/W/8 (P0000) pour une contenance de 4 ares 92 centiares :

- **L'appartement situé au premier étage côté gauche (P0001)** et comprenant:

- en propriété privative et exclusive

a) au niveau du premier étage: hall d'entrée avec placard, living avec feu ouvert, cuisine équipée, w.-c. avec lave-mains, salle de bains, dégagement avec placard, trois chambres (provenant de quatre chambres, dont une prélevée de l'appartement dénommé type B côté droit) avec terrasse arrière.

En outre, en jouissance perpétuelle et gratuite : un jardin suspendu.

b) au niveau du sous-sol : la cave numéro 11

- en copropriété et indivision forcée

Les cent et douze/millièmes (112/1.000èmes) des parties communes parmi lesquelles le terrain prédécrit.

- **le garage portant le numéro 1** situé au rez-de-chaussée de l'immeuble et comprenant:

- en propriété privative et exclusive : le local proprement dit de ce garage, avec sa porte ou autre système de fermeture.

- en copropriété et indivision forcée: les treize/millièmes (13/1.000èmes) des parties communes parmi lesquelles le terrain prédécrit.

Revenu cadastral non indexé : 1.621,00 euros.

Ci-après dénommé : « *le bien* ».

Acte de base

Le bien, en ses diverses composantes, est plus amplement décrit à l'acte de base avec règlement de copropriété reçu par le notaire André de Clippele, à Woluwe-Saint-Lambert, le 5 novembre 1968, transcrit au cinquième bureau des hypothèques de Bruxelles le 19 décembre suivant, volume 3912 numéro 24.